

FICHE D'INFORMATION

VEILLEE CARPE

Messanges – 5 aout 2022

La Fédération des Landes pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques est heureuse de mettre en place cette formule de veillées qui a pour objectif de :

- Faire découvrir les techniques modernes de pêche
- Développer les connaissances des pêcheurs en herbe
- Stimuler leur curiosité au travers de la pêche et des milieux aquatiques

Ces veillées sont encadrées par des animateurs diplômés du Brevet Professionnel Jeunesse et Education Populaire (BPJEPS) option "Pêche de Loisirs".

L'ensemble du matériel est ainsi fourni par la Fédération.

Ils sont ouverts à **8 jeunes** entre 9 et 17 ans, déjà pêcheurs ou débutants, désirant s'initier ou se perfectionner dans différentes techniques.

Dans le cadre de la crise sanitaire actuelle, voici les mesures mises en place pour ces Ateliers :

Ces mesures sont susceptibles d'évoluer en fonction des directives nationales. Notre page Facebook sera mise à jour en fonction de celle-ci ou un mail vous sera adressé si votre enfant est inscrit.

Nous nous engageons à rembourser les séances annulées en cas d'évolution de la crise sanitaire. Ce remboursement se fera au prorata des séances touchées.



Petit groupe



Port du masque par
l'animateur et les jeunes



Désinfection des
mains en début et fin
d'intervention

1. LA TECHNIQUE DE PECHE

La pêche de la carpe en batterie est une technique qui consiste à identifier une zone de passage de carpes, amorcer cet endroit et y déposer le montage sur la zone. Les cannes sont posées et les touches sont identifiées grâce à des détecteurs de touche émettant un signal sonore.



2. PRESENTATION DES SEANCES

Pendant 5h, les jeunes pourront se familiariser avec le milieu aquatique, le matériel et les nœuds adaptés à cette technique.

Les montages seront déposés en début de séance et pêcheront pendant 5h.

En attendant les poissons, l'apprentissage des lancers, l'amorçage et la confection de nœuds rendront autonome les jeunes.



3. LE LIEU DE PECHE

La veillée se déroulera sur le plan d'eau de Moïsan à Messanges.

Il s'agit d'un lac de 2ème catégorie d'une superficie de 6 ha. La pêche est ainsi ouverte toute l'année avec une période de fermeture pour la pêche des carnassiers.



4. LES AFFAIRES PERSONNELLES A PREVOIR

Quelques affaires personnelles sont demandées :

- Un sac à dos pour le transport des affaires
- Vêtements de pluie
- Vêtements chauds
- Casquette et lunettes de soleil
- Des bottes ou des chaussures imperméables
- Une bouteille d'eau
- Un Pique-Nique

5. LES ENCADRANTS :

Jérémy HANIN



Julien BASSET



Guillaume CAZABAN



6. COORDONEES :

Animateur référant : Guillaume CAZABAN

Tel : 06 85 71 01 18

Mail : g.cazaban@peche-landes.com